

COMPTE RENDU DE LA TELE-REUNION DU 03 AVRIL 2025

SONT INVITES : TOUS LES MEMBRES DU « BUREAU »

SONT PRESENTS : Marie-Odile Rezé – Patrick Georges – Michel Rezé

ONT REPOUNDU, MAIS SONT ABSENTS : Cécile Crochat – Thierry Pons

Constat :

- Quel engagement chacun compte donner à sa candidature spontanée, avec aussi peu de présence et de communication ?
- Comment construire un projet dans ces conditions ?

- 1- Validation des membres :** les membres qui se sont portés volontaires sont les coadministrateurs. Il n'y a donc pas de bureau, puisque chacun est sur le même niveau de responsabilité. Cependant chacun devra porter en plus une fonction identifiée, à l'instar de Patrick = coadministrateur chargé de la trésorerie, Marie-Odile= Coadministratrice chargée du secrétariat. Une validation officielle devra être entérinée par une prochaine AGE .
- 2- Le budget :** il est en nette progression, depuis les relances faites par Patrick. Cependant il n'est toujours pas à l'équilibre du fait des dépenses conséquentes pour la mise à jour du site et la lettre mensuelle.
- 3- Le budget com :** Nous avons donc décidé de voir avec Pauline- la prestataire chargée de ces opérations- de la possibilité de passer déjà en bi-mensuel pour diviser le coût par 2. Il faudra qu'elle nous propose un devis en conséquence.
- 4- Le rayonnement de la fédé :** celle-ci souffre d'une image réduite à : « les gens de Marseille », limitée donc à la région PACA. Il est donc important de relancer une dynamique sur l'Occitanie D'autre part, le fait d'être à cheval sur 2 régions, empêche de demander des subventions à chacune d'elle. L'idée serait donc de subdiviser en 2 comités régionaux portés chacun par un ou plusieurs coadministrateurs chargés d'une région. Sans diviser l'action globale, il y aurait ainsi une entité dédiée par région.
- 5- Comment augmenter la visibilité et rendre la fédé attractive ?**
 - Il y a la nécessité de préparer un « argumentaire » auquel chacun devra apporter sa contribution
 - Il faut être présents sur le plus possible de manifestations (stand ou intervention)Dans cette optique, nous proposons une réunion des membres du CA qui le peuvent :
 - à Sanary, pour leur manifestation entre le 6 et le 9 juin
 - sur l'étang de Thau, lors du « grand barrulatge » entre le 25 et le 29 juinDes contacts ont été pris avec les organisateurs pour bénéficier d'un temps et d'un lieu d'échange
- nous allons reprendre contact avec toutes les associations dont le logo figure sur le site : veulent-elles rester, et donc cotiser, ou pas ? Et tenter de les convaincre...d'où la nécessité de l'argumentaire .
- 6- Prise de décision :** dans le bureau et le CA précédent, les décisions se prenaient à la majorité des présents et représentés : nous ferons donc de même, pour ne pas freiner les dynamiques.

FPMM

Internet : www.fpmm.net

Siège La Maison des associations, 93 La Canebière Boîte 193. 13001

Marseille

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.